

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

Septembre 2015 • numéro

26

GRANDES CULTURES



LES PRIX PAYÉS AUX
PRODUCTEURS
**Résultats de l'enquête
trimestrielle pour les
trois premiers trimestres
de la campagne
2014/15**





Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achat des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région. Ces prix d'achat sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs et sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la note de conjoncture mensuelle « Enquête prix payés aux producteurs » qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléoprotéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les Services territoriaux de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Il s'agit de prix consolidés et non pas de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur), Ouest-Maritime (Pays de la Loire, Poitou-Charentes), Centre-Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Sorgho** : Ouest (Aquitaine, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes), Centre (Alsace, Auvergne, Rhône-Alpes, Centre), Sud (Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
- **Colza** : Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Tournesol** : Centre-Ouest (Aquitaine, Centre, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes), Nord-Est (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine), Sud (Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes)
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie

Les prix payés aux producteurs - résultats de l'enquête trimestrielle les trois premiers trimestres de la campagne 2014/15 / LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / édition 2015

FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex

tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr / Directeur de la publication : Éric Allain /

Rédaction : Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique / Unité Enquêtes et données filières / Dominique Brulé

Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information, studio PAO

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Fin de rédaction : septembre 2015

Sources principales : FranceAgriMer - établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Crédits photos : FranceAgriMer / Droits réservés

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer / ISSN 2259 - 0161

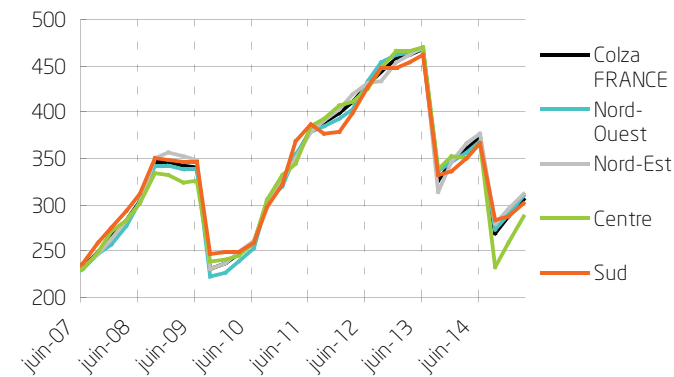


Cette campagne, comme en 2008/09, les prix pratiqués dans la zone du Nord-Est se distinguent nettement de ceux relevés dans les zones de forte production, avec un bonus de près de 40 euros par rapport à la moyenne nationale. Les prix les plus faibles sont enregistrés dans le Centre-Ouest.

L'intégration des données complémentaires du 3^e trimestre conduit à une réévaluation de 7 euros du prix d'achat moyen provisoire du soja qui s'établit ainsi à 339 €/t. La décote par rapport au prix offert la campagne précédente sur la même période s'aggrave légèrement : une tonne de soja s'échangeait 80 euros de plus (419 €/t). Elle est maximale par rapport à la campagne 2012/13 : sur les 3 premiers trimestres de cette campagne, une tonne de tournesol s'échangeait 119 euros de plus. C'est en revanche un prix comparable à celui pratiqué sur cette période en 2011/12 mais supérieur à ceux relevés de 2006/07 à 2010/11.

Le prix d'achat provisoire du colza calculé à la fin du 3^e trimestre profite de la plus forte réévaluation parmi les espèces enquêtées : +19 euros. Ainsi, à ce stade de la campagne, une tonne de colza s'est échangée contre 305 €/t. Sans changement par rapport à la précédente consolidation, il s'agit du prix à mi-campagne le plus faible enregistré depuis la campagne 2009/10. Le différentiel de prix à un an s'amenuise un peu, à -15 % (soit -54 euros).

Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



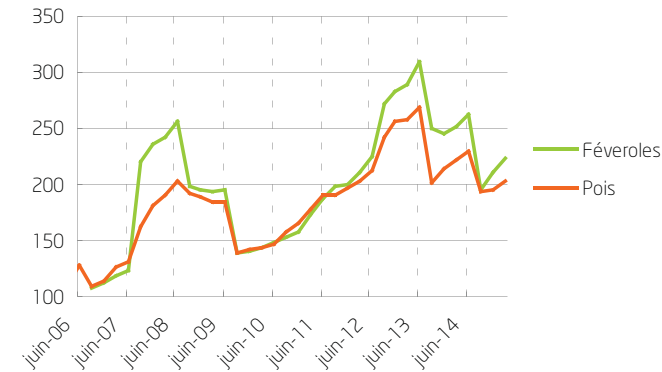
Source : FranceAgriMer

Particulièrement hétérogène en début de campagne comparés au cinq précédentes campagnes, les différents prix offerts à l'échelle locale se rapprochent encore grâce à un net rattrapage des prix de la zone Centre. Ce regroupement régional conserve les prix les moins attractifs (287 €/t), mais ses producteurs ont profité de réévaluations nettement plus importantes que dans les autres regroupements (+28 euros). Les prix les plus intéressants demeurent relevés dans le Nord-Est (312 €/t).

Protéagineux

De même que les deux campagnes précédentes, les féveroles bénéficient en 2014/15 d'une prime sur le pois qui se renforce encore suite à la prise en compte des données comptables du 3^e trimestre de campagne, le prix des féveroles profitant de réévaluations régulières, alors que le prix des pois évolue peu depuis le début de la campagne.

Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

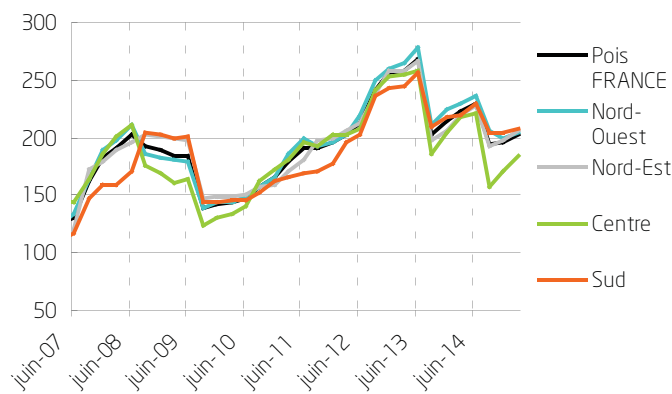


Source : FranceAgriMer

En effet, le prix d'achat moyen des féveroles est encore revalorisé de 12 euros, à 223 €/t, alors que celui des pois gagne 7 euros par rapport au prix moyen calculé à mi-campagne, à 202 €/t.

A l'échelle interrégionale, les déclinaisons des prix du pois font toujours apparaître une décote significative des prix pratiqués dans le regroupement du Centre, alors que dans les trois autres zones, les prix sont homogènes et s'échelonnent de 205 à 208 €/t. L'intégration des données complémentaires du 3^e trimestre met toutefois en évidence un certain rattrapage des prix de la zone Centre. La moyenne régionale pour cette zone a en effet été réévaluée de 14 euros par rapport au prix moyen à mi-campagne, contre seulement 3 à 8 euros supplémentaires dans les autres regroupements.

Pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Évolution des prix d'achat

En €/t	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	Variation		
	31/03/2010	31/03/2011	31/03/2012	31/03/2013	31/03/2014	31/12/2014	31/03/2015	trimestrielle	annuelle
Blé tendre	107	169	176	211	171	140	147	6%	-14%
Blé dur	162	201	267	236	207	253	261	3%	26%
Orges	94	137	171	193	159	135	139	3%	-13%
Mais	97	162	159	189	131	102	108	6%	-17%
Seigle	94	136	154	187	136	114	118	4%	-13%
Avoine	77	116	161	200	129	106	110	3%	-15%
Triticale	85	149	155	189	144	116	118	1%	-18%
Sorgho	88	153	151	192	133	103	110	7%	-17%
Colza	246	352	412	462	359	286	305	7%	-15%
Tournesol	221	380	392	461	313	315	326	3%	4%
Soja	262	333	341	458	419	332	339	2%	-19%
Pois	144	178	203	257	222	195	202	4%	-9%
Féveroles	143	173	211	289	252	211	223	6%	-11%

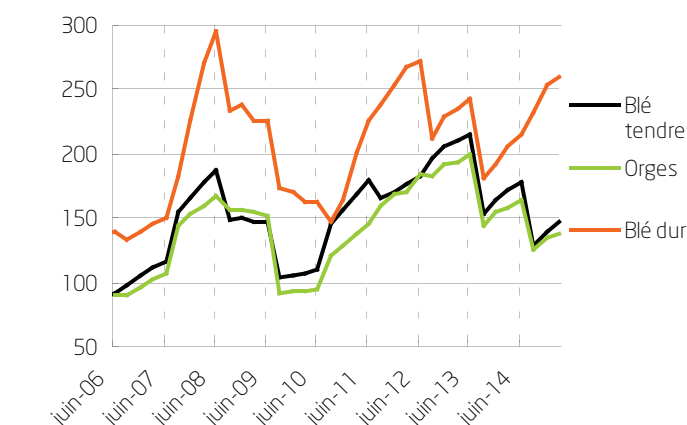
Source : FranceAgriMer

Les données présentées dans ce document concernent les trois premiers trimestres de la campagne 2014/15. Il s'agit donc des prix issus des transactions réalisées au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 31 mars 2015 qui permettent d'établir un nouveau prix moyen provisoire pour la campagne 2014/15.

La prise en compte des transactions effectuées au cours du troisième trimestre de campagne conduit à des réévaluations modérées (triticale, avoine, seigle et orges) à fortes (colza), qui ne permettent toutefois pas de réduire le recul généralisé des prix par rapport aux précédentes campagnes. Le blé dur et le tournesol restent les deux seules espèces à bénéficier de prix d'achat plus attractifs qu'en 2013/14, avec des bonus respectifs de 54 et 13 euros. Pour les autres espèces enquêtées, ces nouveaux prix provisoires sont inférieurs de -9 % (pois) à -19 % (soja) à ceux calculés l'an dernier sur la même période.

La prudence des collecteurs en début de campagne en lien avec les inquiétudes sur l'hétérogénéité de la qualité avait entraîné d'importantes disparités de prix d'une région à l'autre. Cette situation se normalise progressivement : la prise en compte des données comptables du troisième trimestre montre un nouveau resserrement des prix régionaux.

Blés, orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

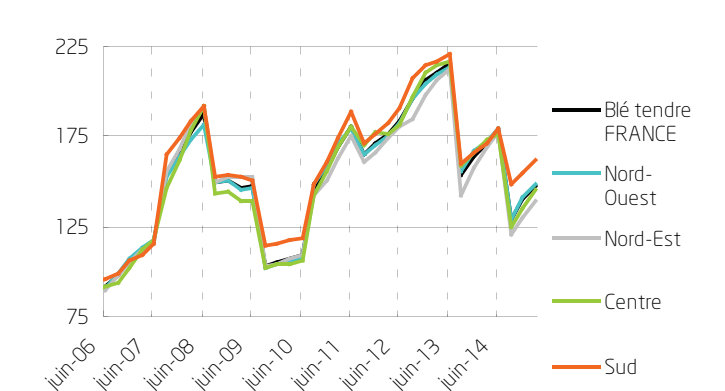
Blé tendre

La prise en compte des transactions effectuées au cours du 3^e trimestre de campagne conduit à la réévaluation du prix d'achat moyen du blé tendre de 7 euros. Le nouveau prix moyen provisoire du blé tendre pour la campagne 2014/15 s'établit en conséquence à 147 €/t, ce qui reste le plus faible niveau depuis 2009/10. La baisse de prix par rapport aux quatre précédentes campagnes est comprise dans un intervalle qui s'échelonne de -22 euros (2010/11) à -64 euros (2012/13).

A l'issue de cette nouvelle consolidation, les disparités de prix à l'échelle régionale s'amenuisent très légèrement. 2014/15 demeure toutefois la campagne pour laquelle l'hétérogénéité des situations régionales est la plus prononcée depuis le début de cette enquête (2005/06), traduisant les inquiétudes quant à la qualité.

Ainsi, l'écart de prix maximum relevé entre deux regroupements régionaux est à présent de 23 euros. Les zones « extrêmes » demeurent inchangées, soit le regroupement du Nord-Est pour les minima (139 €/t) et le regroupement du Sud pour les maxima (162 €/t).

Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

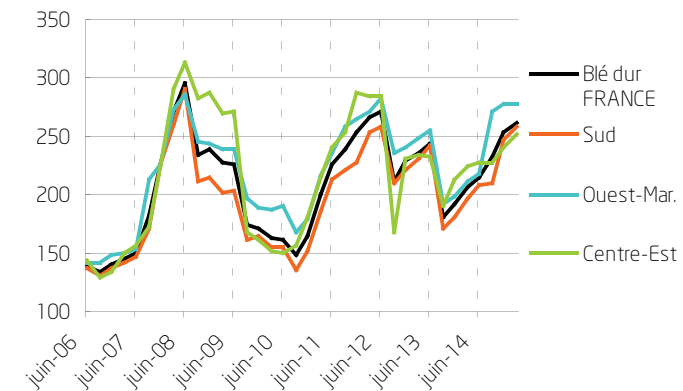


Blé dur

L'intégration des données complémentaires issues de la comptabilité des collecteurs sur le 3^e trimestre conduit à une nouvelle réévaluation du prix d'achat moyen du blé dur, la plus forte parmi les céréales enquêtées : + 8 €/t. Cette évolution confirme la situation particulière du blé dur qui, à l'inverse des autres espèces, bénéficie globalement de prix supérieurs à ceux des précédentes campagnes, dans un contexte de crise, tant à l'échelle française que mondiale. En effet, en moyenne sur les trois premiers trimestres de la campagne 2014/15, une tonne de blé dur s'est échangée contre 261 euros. C'est un prix légèrement plus faible que celui pratiqué sur la même période en 2011/12 et 2007/08 (autour de 270 €/t). En revanche, à l'exception de ces deux campagnes, ce prix provisoire est le plus élevé enregistré depuis le début de cette enquête (2005/06). Le bonus approche 100 euros comparé avec la campagne 2009/10, 60 euros avec la campagne 2010/11. Ce niveau de prix est supérieur de 54 euros à celui offert il y a un an.

Après un début de campagne caractérisé par une forte hétérogénéité de niveaux de prix régionaux, la situation se normalise progressivement. En effet, l'écart maximum n'est plus que de 27 euros entre deux regroupements régionaux, en recul de 10 euros par rapport à la consolidation effectuée à mi-campagne. Le regroupement du Centre-Est conserve les prix les moins attractifs (251 €/t), mais ceux-ci bénéficient d'une réévaluation significative (+11 euros) tout comme les prix de la zone Sud. En revanche, les prix pratiqués dans l'Ouest-Maritime très élevés en début de campagne, demeurent presque inchangés par rapport à la précédente consolidation ; ils restent les plus attractifs.

Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



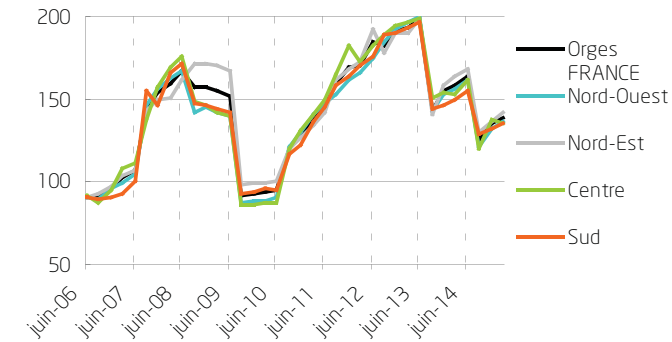
Source : FranceAgriMer

Orges

Le prix d'achat moyen provisoire des orges pour la campagne 2014/15 est réévalué de 4 euros suite à l'intégration des transactions du 3^e trimestre, soit, à l'échelle nationale, 139 €/t. Ce niveau de prix est comparable à celui constaté sur la même période en 2010/2011, mais inférieur à ceux des trois dernières campagnes. La décote de prix par rapport à ces trois campagnes se maintient pratiquement inchangée, soit 20 euros de moins que sur la même période en 2013/14, 54 euros par rapport à 2012/13 et 32 euros par rapport à 2011/12.

Les évolutions de prix à l'échelle interrégionale sont également modérées de sorte que le différentiel de prix maximum entre deux regroupements régionaux se maintient presque inchangé à 7 euros. On remarque cependant des gains plus importants que la moyenne dans la zone du Nord-Est qui enregistre à présent les maxima (142 €/t).

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

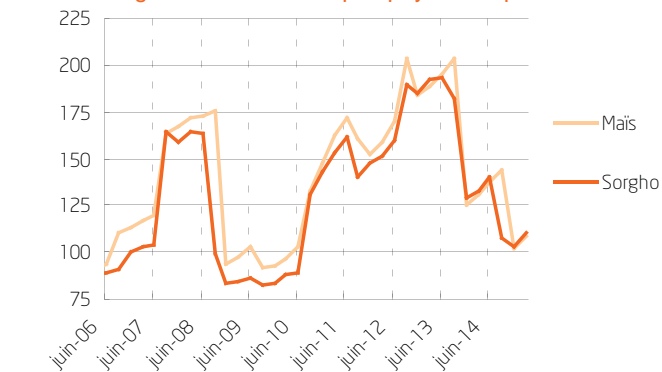


Source : FranceAgriMer

Maïs et sorgho

Après la révision à la baisse des prix à mi-campagne du maïs et du sorgho en lien avec l'arrivée de la récolte, la consolidation à la fin du 3^e trimestre conduit à des réévaluations de 6 euros pour le maïs et 7 euros pour le sorgho. Une tonne de sorgho s'échange ainsi contre 110 euros, son plus bas prix depuis la campagne 2009/10. La décote dépasse 40 euros à période équivalente sur les campagnes 2010/11 et 2011/12, 80 euros sur 2012/13 et 20 euros sur la campagne précédente. Les disparités de prix interrégionales sont équivalentes à celles relevées l'an dernier sur la même période, soit un écart maximum de 20 euros entre les prix les plus attractifs de la zone Sud et les minima relevés dans la zone Ouest.

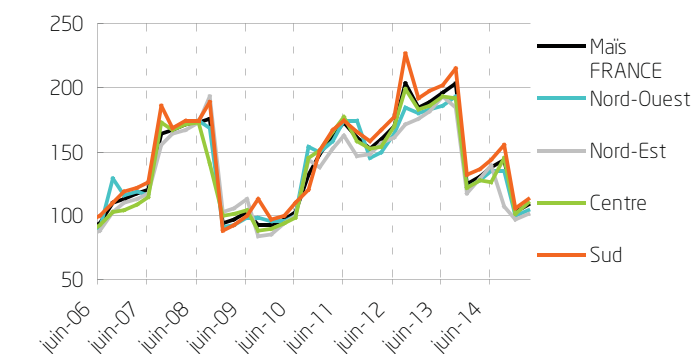
Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Pour le maïs, les données issues de la comptabilité des collecteurs sur le 3^e trimestre 2014/15 conduisent à un prix moyen provisoire de 108 €/t à l'échelle nationale. Comme pour le sorgho et la majorité des céréales

Maïs : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

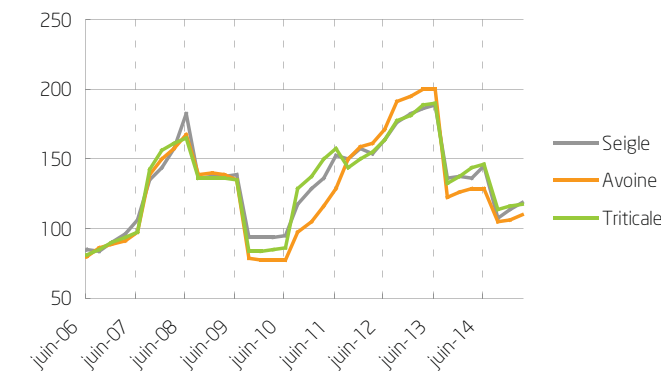
enquêtées, c'est également le prix le plus faible depuis 2009/10. En comparaison avec les deux précédentes campagnes, le recul des prix est équivalent à celui relevé sur le sorgho, soit plus de 80 euros à deux ans et plus de 20 euros à un an. Le recul par rapport aux campagnes 2010/11 et 2011/12 dépasse 50 euros.

Les prix relevés localement demeurent très homogènes, même si le différentiel de prix maximum entre deux zones se creuse légèrement. Il se porte à 12 euros, constaté comme lors de la précédente consolidation entre le regroupement du Nord-Est qui enregistre les minima : 101 €/t, alors que le regroupement du Sud conserve les prix les plus attractifs.

Seigle, avoine et triticales

L'intégration des données comptables relatives au 3^e trimestre ne modifie que marginalement les prix provisoires calculés à mi-campagne pour le seigle, l'avoine et le triticales.

Seigle, avoine, triticales : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

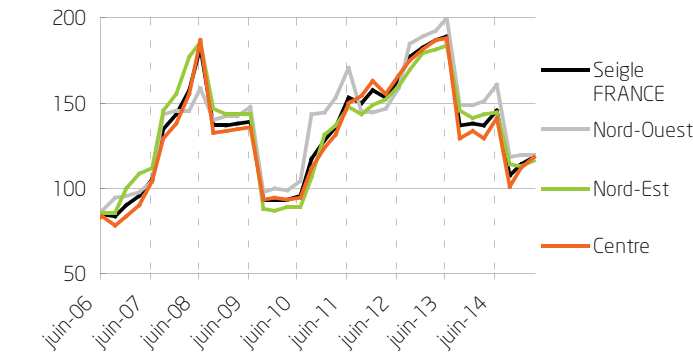


Source : FranceAgriMer

Le prix du seigle gagne 4 euros pour une moyenne nationale de 118 €/t. Cela demeure son plus bas prix à ce stade de la campagne depuis 2009/10, mais la décote par rapport à la campagne précédente s'amenuise un peu, de 24 euros à mi-campagne, à 18 euros à la fin du 3^e trimestre. Cette décote demeure en revanche proche de 70 euros par rapport à la campagne 2012/13.

Les disparités régionales des prix du seigle se sont encore réduites et les nouveaux prix régionaux sont à présent extrêmement homogènes. En effet, seulement 3 euros séparent les prix les plus attractifs du Nord-Ouest et du Centre des minima relevés dans le regroupement du Nord-Est. Des gains plus importants une nouvelle fois ce trimestre, ont permis aux prix pratiqués dans la zone Centre de s'ajuster aux prix des autres zones.

Seigle : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

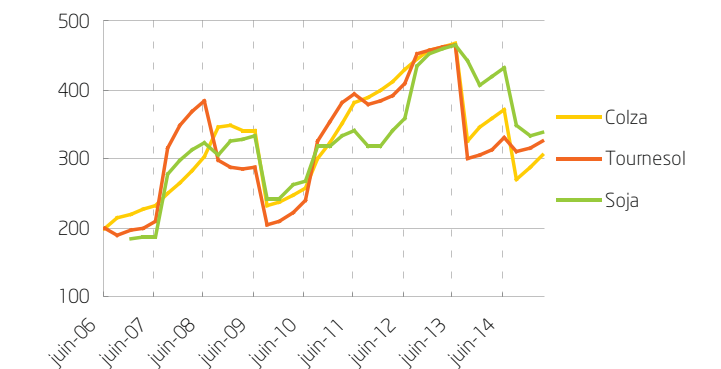
Le prix moyen provisoire de l'avoine gagne également 4 euros par rapport au calcul effectué à mi-campagne. La moyenne nationale se porte ainsi à 110 €/t, soit 19 euros de moins qu'à la même période sur la campagne précédente, et 90 euros de moins qu'il y a deux ans. A l'échelle locale, les prix demeurent relativement proches. Le différentiel maximum est à présent de 11 euros. Le regroupement du Centre conserve les prix les moins attractifs (104 €/t) et celui du Sud les plus élevés.

Les prix demeurent un peu plus hétérogènes en triticales, avec un différentiel de prix maximum de 15 euros (-2 euros) entre deux regroupements régionaux. Comme pour l'avoine, les minima restent relevés dans le regroupement du Centre (112 €/t) alors que le Sud profite toujours des prix les plus attractifs. Le prix moyen national provisoire est pratiquement inchangé à 118 €/t, soit une décote de 26 euros sur les prix pratiqués il y a un an et de plus de 70 euros sur les prix pratiqués il y a deux ans.

Oléagineux

Suite à la consolidation du 3^e trimestre, les prix à la production des oléagineux conservent la hiérarchie particulière observée depuis la campagne précédente mais se rapprochent encore. Les prix des trois oléagineux ont en effet été réévalués et à présent seulement 34 euros séparent le prix d'achat moyen du soja de celui du colza, le plus faible.

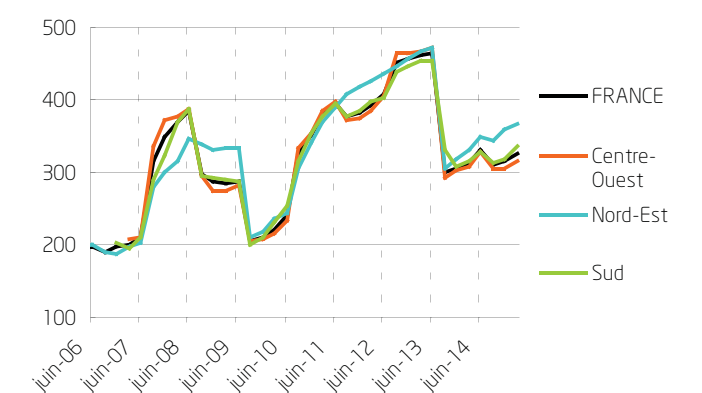
Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le tournesol fait toujours figure d'exception avec un prix d'achat provisoire toujours supérieur à celui relevé à la même période il y a un an (bonus de 13 euros). Avec le blé dur, c'est la seule espèce dans ce cas. Par rapport à consolidation à mi-campagne, le prix moyen du tournesol a été réévalué de 11 euros et s'établit à 326 €/t.

Tournesol : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer